

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET ET DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR EVALUER L'EFFICACITE DE LA SMC
(CHIMIOPREVENTION SAISONNIERE DU PALUDISME) DANS LA PREVENTION DU
PALUDISME GRAVE CHEZ LES ENFANTS AGES DE 3 A 59 MOIS AU TOGO : UNE ETUDE
CAS-TEMOINS**

N° 2026-03-MC/TG

Dans le cadre de la mise en œuvre de la chimioprévention du paludisme saisonnier (CPS), Malaria Consortium Togo lance un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant chargé d'évaluer dans quelle mesure cette intervention réduit les risques de paludisme grave chez les enfants âgés de 3 à 59 mois au Togo.

- 1) Le présent Appel à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions à tous les consultants ayant les capacités juridiques, techniques et financières requises, en règle vis-à-vis de l'administration, des services fiscaux et para – fiscaux.
- 2) Le présent Appel à Manifestation d'intérêt s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'une prestation de service dans le cadre de la mise en œuvre de la chimioprévention du paludisme saisonnier (CPS).
- 3) Les Termes de références relatifs au présent Appel à Manifestation d'intérêt peuvent être consultés sur la page internet de Malaria Consortium, <https://www.malariaconsortium.org/tenders>. Le document de réponse au présent Appel à manifestation d'intérêt est également disponible sur le site web.
- 4) Les offres devront contenir tels que décrites dans les instructions aux soumissionnaires, des informations requises, une offre technique et une offre financière.
- 5) Les offres doivent être transmises par mail conformément aux instructions listées dans l'Appel à manifestation d'intérêt.

Toutes les offres devront parvenir dans la boîte email ci-dessous au plus tard le vendredi **18 septembre 2026 à 17 heures 00 minute**, heure locale de Lomé. L'ouverture des offres sera faite le lundi 21 septembre 2026 à 11h00 heures locales de Lomé.

- 6) En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être tenue pour responsable de la non-réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.
- 7) Le soumissionnaire reste engagé par son offre jusqu'à Soixante (60) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.
- 8) Malaria Consortium se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent Appel à manifestation d'intérêt ou de ne donner aucune suite à tout ou partie dudit Appel à manifestation d'intérêt.
- 9) Les renseignements sur le présent Appel à manifestation d'intérêt peuvent être obtenus par écrit à l'adresse e-mail : tenders@malariaconsortium.org. L'objet de l'email doit être intitulé selon le numéro de lot comme suit : « 2026-03-MC_TG : demande de clarification ».

Lomé, le 02 septembre 2026

**Le Directeur Pays
Dr Komivi TONGON**

